

SOUSSION

Le soussigné :

Nom.....
 Prénoms.....
 Lieu et Date de Naissance.....
 Domicile.....
 Etat civil.....

Dénomination de la société.....
 Siège.....
 Numéro BCE.....
 Identité administrateur (nom, prénoms, domicile).....

Coordonnées téléphonique et mail.....

Ci-après dénommés "Le Candidat Acquéreur"

Déclare remettre la soumission écrite suivante aux fins d'acquérir le bien ci-après décrit :

- **Le terrain**

VILLE D'ARLON – 8ème division- HACHY

Un terrain à bâtir, sis Route d'Etalle, cadastré selon et selon extrait cadastral récent section C numéro 2882AP0000, pour une contenance de six ares quatre-vingt-cinq centiares (06 a 85 ca). Revenu cadastral : € 2,00.

Tel que ce bien est repris sous partie 1 en beige au plan de division dressé par Bernard DELLACHERIE, Géomètre-Expert du bureau AGEDELL Sprl, ayant son siège social à 6743 Etalle, en date du 5 février 2018, enregistré à l'Administration Générale de la Documentation patrimoniale dans la base de données des plans de délimitation sous le numéro de référence 81408-10135

- **Le projet**

Font parties de la présente vente et seront remis à la signature de l'acte le permis et documents suivants :

(Paraphe)

- Le permis d'urbanisme portant la référence PB095/19-EF délivré par le collège communal de Arlon en date du 9 décembre 2019 ayant pour objet la construction d'une maison d'habitation dont la demande de prolongation est en cours par le vendeur ;

- Les plans cachetés du permis ;
- Les plans d'exécution ;
- L'étude de faisabilité technique ;
- L'étude de la performance énergétique / PEB dressée par la société Energy Safety ;
- Les vues 3D de l'extérieur ;

Le candidat acquéreur se déclare informé qu'il fera son affaire personnelle de la reprise des différents contrats dont mention ci-dessus. Il déclare être libre de poursuivre ou non la mission de l'architecte.

Le candidat acquéreur déclare soumettre, **un prix de (en lettre et en chiffre)**

.....

Le candidat acquéreur reconnaît avoir visité le bien et dispense le propriétaire d'en fournir plus ample description.

CONDITIONS DE LA SOUMISSION

1) Durée de la soumission : la soumission d'acquisition est faite au propriétaire pendant une durée de 15 jours prenant cours 13 juin 2024 (date de remise des offres telle que mentionné dans le règlement de vente par soumission) et ce terminant le 27.06.2024 à minuit

Passé ce délai, l'engagement d'acquérir fait par la présente soumission du candidat acquéreur prendra fin et sera caduque.

Le bien sera libre le jour des actes notariés.

2/ Le candidat acquéreur constituera la garantie suivante :

Versement d'une garantie de dix pour cent du prix offert à verser dans les cinq jours sur le compte tiers des notaires VAZQUEZ & GÉRARD numéro BE67 1030 3452 4287 ou numéro BE79 7320 2702 2433 ou Belfius numéro BE39 0688 9530 9219 avec la communication « garantie vente terrain fouches »

3/ La présente offre n'est pas soumise à une condition de crédit ou de toute autre condition.

(Paraphe)

4/ Le candidat acquéreur reconnaît avoir reçu copie du règlement de soumission et copie du projet de compromis ci-annexé, ainsi que tous les documents du permis d'urbanisme.

5/ Le candidat acquéreur s'engage à signer le compromis de vente dans les 15 jours de l'acceptation de l'offre par le vendeur et à signer l'acte authentique dans les deux mois de la signature du compromis de vente.

Fait à _____, le

(signature)

(Paraphe)